

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 10 à 49 salariés AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1995

Résultats provisoires

Au quatrième trimestre 1995, dans les établissements de 10 à 49 salariés, le solde entre les recrutements et les sorties se stabilise à **+0,4%**, après une diminution assez marquée en milieu d'année. Les volumes d'embauches et de sorties diminuent légèrement par rapport au trimestre précédent. On note une petite reprise des entrées sur CDD dans l'industrie et les services. En revanche, la poussée des entrées sur CDI dans les services au premier semestre ne se confirme pas au second. Enfin, l'évolution des flux de main-d'oeuvre dans la construction est nettement défavorable

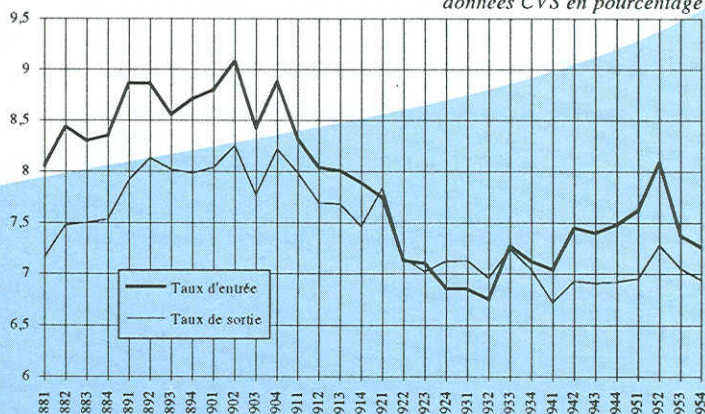
Stabilité des créations d'emplois

Au quatrième trimestre 1995, le taux d'entrée dans les établissements de 10 à 49 salariés est de 7,3% pour un taux de sortie de 6,9%. Le taux de création nette d'emplois reste positif (+0,4%). Après un début d'année particulièrement bien orienté, le solde s'est ainsi stabilisé depuis l'été (1).

Au premier semestre, le solde des entrées/sorties était

(1) - Au quatrième trimestre 1995, les effectifs salariés dans les établissements de 50 salariés ou plus répondant à la déclaration des mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) ont augmenté de 0,1 %.

Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 10 à 49 salariés
données CVS en pourcentage



Champ : secteur privé non agricole
Source : EMMO, DARES.



positif dans chacun des trois grands secteurs d'activité. Au quatrième trimestre comme au troisième, les créations nettes d'emplois se concentrent dans le secteur tertiaire (+0,5%). Les effectifs de l'industrie sont quasiment stables (+0,1%), tandis que le déficit s'accroît dans la construction (-0,9%).

Légère reprise des embauches sur contrat à durée déterminée dans l'industrie et les services

Au troisième trimestre, les embauches sur contrat à durée déterminée s'étaient fortement ralenties dans tous les secteurs d'activité. Au quatrième trimestre, une reprise s'esquisse dans l'industrie et plus encore dans le tertiaire. Dans la construction, en

revanche, le ralentissement se confirme.

Dans le même temps, le taux d'entrée sur CDI diminue légèrement dans chacun des trois secteurs, pour revenir globalement au niveau qui était le sien fin 1994. Dans la construction, avec 1,2 entrée en CDI pour 100 salariés présents, ce taux est le plus faible enregistré depuis 1988. Dans le tertiaire au contraire, les embauches sur CDI demeurent plus nombreuses qu'en 1994.

Pas de reprise des licenciements économiques, sauf dans la construction

S'agissant des sorties, on ne note pas d'évolution très marquée par rapport au trimestre précédent. Le taux de sortie pour

fin de CDD augmente dans les services, mais diminue dans l'industrie. Les sorties pour démission sont stables en volume.

Globalement, les licenciements économiques n'enregistrent aucune reprise depuis dix-huit mois. Dans l'industrie, ils demeurent trois fois moins nombreux en effectifs qu'au deuxième trimestre 1993. La construction fait exception, avec un accroissement assez net en ce quatrième trimestre. De façon générale, ce secteur enregistre une dégradation sensible quel que soit l'indicateur de flux de main-d'oeuvre retenu.

Nadine Barthélemy
(DARES)

Note méthodologique

Les établissements de 10 à 49 salariés emploient 30% des salariés du secteur privé non agricole. Afin de connaître les flux de main-d'oeuvre dans ces établissements, la DARES réalise sur ce champ, depuis 1988, l'enquête statistique sur les mouvements de main-d'oeuvre (EMMO). Cette enquête complète les informations fournies, pour les établissements de 50 salariés ou plus, par l'exploitation des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'oeuvre. En termes d'activités économiques, le champ couvert est le même que celui des DMMO. Sont donc exclus de l'enquête les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Par ailleurs, les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre.

Cette enquête est trimestrielle et porte sur un échantillon national de 30 000 établissements tirés du fichier FEE (Fichier d'établissements géré par le Ministère du Travail). Dans une dizaine de régions, l'échantillon de l'enquête est étendu à l'ensemble du fichier FEE (à l'exclusion des établissements déjà interrogés par l'enquête ACEMO), afin de permettre des études régionales.

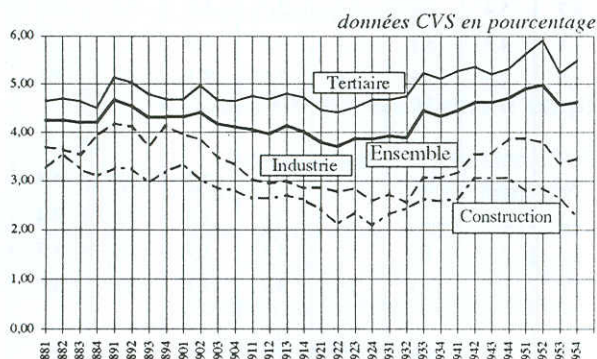
Les résultats sont extrapolés en utilisant comme base les effectifs du fichier UNEDIC. Pour chaque strate NAF83* taille (10/19 et 20/49), le coefficient d'extrapolation est égal au rapport entre l'effectif déclaré par les établissements répondant à l'enquête et l'effectif UNEDIC.

Les résultats de l'enquête EMMO ont surtout été utilisés, conjointement à ceux des DMMO, pour des bilans annuels sur les mouvements de main-d'oeuvre. La disposition de séries trimestrielles sur une période assez longue permet de publier trimestriellement les résultats de l'enquête en données corrigées des variations saisonnières, parallèlement à ceux des DMMO.

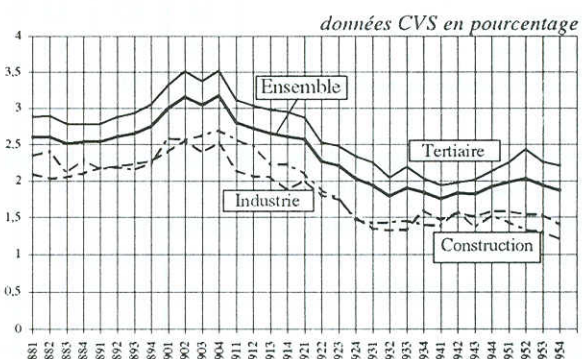
Des problèmes méthodologiques (différence de périodicité, problème de redressement des non-réponses) interdisent la diffusion de résultats agrégés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus. Cette opération devrait être rendue possible par une refonte de l'enquête en 1996.

Depuis 1995, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si on se limite aux regroupements en grands secteurs.

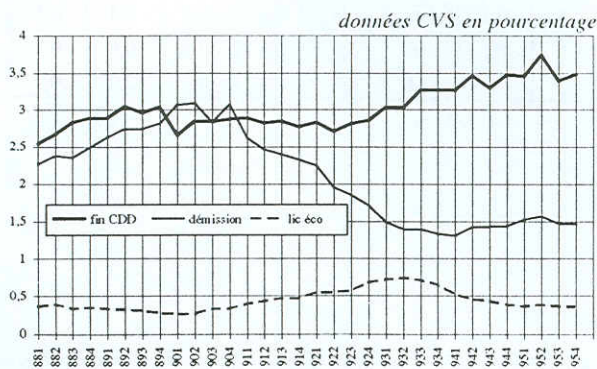
Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée déterminée



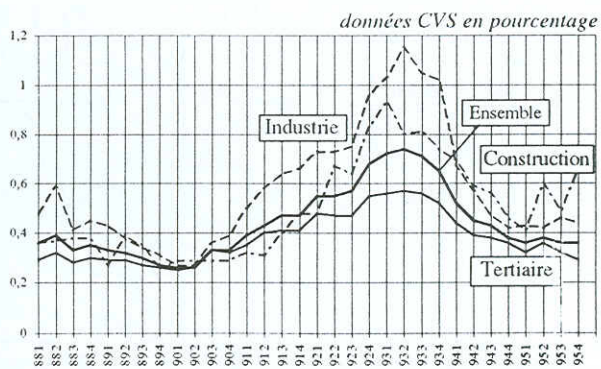
Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée indéterminée



Taux trimestriels de sortie selon le motif



Taux trimestriels de sortie pour licenciement économique



**MOUVEMENTS D'ENTREE SELON LA NATURE DU CONTRAT
ET MOUVEMENTS DE SORTIE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE 10 A 49 SALAIRES**

Données CVS

Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre

	1992	1993				1994				1995			
	4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre			
		1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
Ensemble des entrées	6,9	6,9	6,8	7,3	7,1	7,0	7,5	7,4	7,5	7,6	8,1	7,4	7,3
Industrie	4,8	4,7	4,7	5,1	5,4	5,3	6,0	5,8	6,0	6,1	6,1	5,6	5,3
Construction	4,4	4,5	4,6	4,8	4,7	4,6	5,4	5,2	5,3	4,7	4,7	4,6	4,2
Transports, commerces, services	8,1	8,1	7,9	8,5	8,2	8,1	8,3	8,4	8,4	8,7	9,6	8,6	8,6
dont:													p
Contrats à durée déterminée	3,9	3,9	3,9	4,4	4,3	4,5	4,6	4,6	4,7	4,9	5,0	4,6	4,6
Industrie	2,6	2,7	2,6	3,1	3,1	3,2	3,5	3,6	3,9	3,9	3,8	3,4	3,5
Construction	2,1	2,3	2,4	2,6	2,6	2,6	3,1	3,1	3,1	2,8	2,8	2,6	2,3
Transports, commerces, services	4,7	4,7	4,7	5,2	5,1	5,3	5,4	5,2	5,3	5,6	5,9	5,2	5,5
Contrats à durée indéterminée	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9
Industrie	1,5	1,4	1,3	1,3	1,6	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4
Construction	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,6	1,4	1,5	1,4	1,3	1,3	1,2
Transports, commerces, services	2,3	2,3	2,0	2,2	2,0	1,9	2,0	2,0	2,1	2,3	2,4	2,3	2,2

Ensemble des sorties	7,1	7,1	7,0	7,2	7,0	6,7	6,9	6,9	6,9	7,0	7,3	7,0	6,9
Industrie	5,8	5,7	5,8	5,7	5,7	5,4	5,4	5,6	5,5	5,3	5,4	5,5	5,2
Construction	5,5	5,2	4,9	4,9	4,8	4,5	5,1	5,2	4,9	4,5	4,7	4,9	5,1
Transports, commerces, services	8,0	8,0	7,8	8,2	8,0	7,6	7,8	7,8	7,9	8,1	8,5	8,1	8,1
dont:													
Fins de contrat à durée déterminée	2,9	3,0	3,0	3,3	3,3	3,3	3,5	3,3	3,5	3,5	3,7	3,4	3,5
Industrie	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,5	2,4	2,6	2,4	2,6	2,4	2,3
Construction	1,4	1,4	1,4	1,6	1,5	1,4	1,7	1,7	1,8	1,7	1,6	1,7	1,7
Transports, commerces, services	3,5	3,7	3,7	4,0	4,0	4,0	4,1	3,9	4,1	4,1	4,4	4,0	4,2
Démissions	1,7	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,5	1,5
Industrie	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1
Construction	1,5	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3
Transports, commerces, services	2,0	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,8	1,9	1,8	1,7
Licenciements économiques	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	1,0	1,0	1,2	1,1	1,0	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Construction	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,6	0,5	0,7
Transports, commerces, services	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3

p: résultats provisoires

Source : EMMO, DARES

PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : (1) 44.38.22.60. Télécopie (1) 44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Comité de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : (1) 48.39.56.00. Télécopie : (1) 48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD